



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation au Proche et au Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1378

Texte de la question

SITUATION AU PROCHE ET AU MOYEN-ORIENT

Mme la présidente . La parole est à Mme Claire Lejeune.

Mme Claire Lejeune . Monsieur le ministre des affaires étrangères, le 28 février, les États-Unis et Israël lançaient une guerre au Moyen-Orient, une guerre impériale et illégale qui viole éhontément le droit international. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Le peuple iranien est pris entre les frappes américaines et la terreur du régime des mollahs. Le peuple libanais se retrouve sous les bombes, sur les routes : 1 million de déplacés, Beyrouth et le Sud-Liban ravagés. Nous le disions, laisser faire le génocide en Palestine, c'est permettre un monde sans foi ni loi autre que celle du plus fort. C'est dans l'ombre de ce massacre toujours en cours que les massacres présents se font et que les massacres futurs se préfigurent.

Voici la mécanique qui se met en place pour légitimer l'agression du Liban : les attaques d'Israël seraient une riposte légitime à celles du Hezbollah. Pourquoi, dans ce cas, y a-t-il eu 10 000 violations du cessez-le-feu par Israël sans que vous ne disiez rien ? (*Mêmes mouvements.*) Pourquoi des soldats de l'armée libanaise sont-ils tués par des frappes israéliennes, et les habitations et les civils, quotidiennement bombardés ? Pourquoi le ministre Smotrich parle-t-il du Liban comme d'un nouveau Gaza ?

Monsieur le ministre, vous nous déshonorez. Pour vous, la stabilité passe donc par le plan de paix du président Trump, un plan colonial qui nie la souveraineté du peuple palestinien (*Mêmes mouvements*), un plan qui s'arrime à un Conseil de la paix dont l'objectif explicite est de mettre l'ONU au rebut. Pour vous, l'annonce d'une offensive terrestre sur le Liban mérite non pas une condamnation, pas même une opposition, mais – je cite – « une réserve ». L'invasion terrestre d'un pays souverain, l'agression ouverte d'un peuple ami et d'un pays allié ne méritent donc qu'une réserve ? (*Mêmes mouvements.*) Vous êtes le visage d'une France qui s'est oubliée, car toute notre histoire s'érige fièrement contre ce type de lâcheté. La France libre était au service d'un monde libre ; vous servez celui de Trump et de Netanyahu.

Avant d'engager le *Charles de Gaulle* dans une guerre qui n'est pas la nôtre, avant de nommer le porte-avions suivant, quand comptez-vous faire entendre la voix de la France au lieu de faire écho à celle des tyrans ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Je suis d'accord avec beaucoup de choses que vous avez mentionnées dans votre question, mais vous faites un raccourci qui me semble très problématique. Le Liban n'avait aucune intention de se laisser entraîner dans cette guerre,...

M. Emmanuel Mandon . Exactement !

M. Jean-Noël Barrot, ministredéclenchée par Israël et les États-Unis sans but précisément défini et en dehors du droit international. L'Iran a répliqué à leur attaque de manière indiscriminée, ciblant d'autres pays, qui n'avaient rien demandé. Et voilà que le Hezbollah, une nouvelle fois, comme il l'avait fait le 8 octobre, vient rejoindre les attaques de l'Iran contre Israël, entraînant le Liban dans une guerre que celui-ci n'a pas voulue.

Si vous êtes attentifs à la voix des Libanaises et des Libanais, vous avez entendu, comme moi, leur grand cri de colère – y compris au sein de la communauté chiite. Ils en veulent au Hezbollah qui, depuis quatre ou cinq décennies, a placé leur pays en état de grande vulnérabilité.

Les textes des Nations unies, que vous évoquez souvent, disent qu'il faut respecter deux principes, atteindre deux objectifs. Il faut, bien sûr, assurer l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban : il ne peut y avoir de force extérieure sur son territoire, à moins qu'elle soit invitée par les autorités libanaises. (*Mme Nathalie Oziol s'exclame.*) Mais il faut également que toutes les milices, à commencer par le Hezbollah, cessent leurs frappes et rendent leurs armes à l'État libanais. Ce dernier doit disposer du monopole des armes afin de protéger toutes les communautés vivant sur son sol et de vivre en sécurité et en paix avec ses voisins.

Mme Mathilde Feld . Bla bla bla !

Mme Mathilde Panot . Toujours aucune sanction contre Netanyahou !

Données clés

Auteur : [Mme Claire Lejeune](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1378

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2026